

CHRONIQUE LOCALE

On nous assure qu'on va mettre à exécution le décret du 3 septembre 1868 qui frappe la ville de Roubaix d'une imposition extraordinaire, pour indemnités à payer aux victimes des émeutes qui ont eu lieu à Roubaix en mars 1867.

Le rôle supplémentaire des contributions sera distribué prochainement.

Après la protestation du Conseil municipal, il restait au dernier espoir dans la démarche que devait faire auprès de l'Empereur les membres de l'administration, ainsi que les conseillers municipaux désignés pour les accompagner.

Nous n'avons pas eu dire que cette démarche ait eu lieu.

Par décret impérial en date du 15 avril, rendu sur l'avis favorable du Conseil d'Etat, M. Achille-Alphonse-Jean Sken, fabricant à Roubaix a été déclaré citoyen français.

Nous lisons dans l'Indépendant français:

« Les députés du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne qui tiennent à ce que le projet de loi sur le nouveau réseau des chemins de fer du Nord soit voté dans cette session, doivent se tenir pour avertis qu'on tend d'un côté de la Chambre et dans le gouvernement, à le faire ajourner à la session de 1870. C'est la France qui fait cette révélation; elle doit être bien informée, puisque son rédacteur est l'un des fonctionnaires de la Chambre. »

Le même journal opine pour que la clôture de la session ait lieu le 24 de ce mois, c'est-à-dire cette semaine et pour l'ajournement des projets de chemins de fer du Nord, de Lyon à Montbrison, et de ceux concernant les enfants assistés et l'abolition des livrets d'ouvriers. On ne voterait que les budgets et l'avalanche des projets de loi qui sollicitent l'autorisation d'emprunter pour les communes et les départements. Aux trois dernières séances de la Chambre, M. le ministre de l'intérieur en a présentée une vingtaine. Et ces projets, qui grevent les contribuables, sont votés sans qu'on s'en aperçoive. »

Les marins en congé renouvelable, les marins en congé illimité, les militaires de la 2^{me} portion de la classe de 1863, ceux de la 3^{me} portion de la classe de 1866 et les jeunes soldats laissés dans leurs foyers à titre de soutiens de famille, devront se trouver, le 23 de ce mois, à 10 heures et demie du matin, réunis dans la cour de l'hôtel des pompiers de cette ville, pour être passés en revue par M. le général commandant la subdivision.

Ces militaires sont prévenus que, faite de se trouver à ladite revue, ils seront passibles d'une peine disciplinaire.

Sont désignés pour faire partie du jury des Assises qui s'ouvrira à Douai le 3 mai: MM. Ternynck, Florimand, propriétaire à Roubaix; Delcourt, Jean-Baptiste, brasseur à Roubaix; Valenducq, notaire à Lannoy; Damsel, Joseph, fabricant à Marquien-Barroul.

Un ingénieur civil de Paris, un vieillard très savant, M. Corbin, vient de faire, dit-on, un changement dans les machines à vapeur, qui offre une économie de 30 0/0 dans les frais de chauffage.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 26 avril 1869. Sommes versées par 156 déposants, dont 40 nouveaux, fr. 24,437-00 71 demandes en remboursement. 10,820-96

Les opérations du mois d'avril sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Boarrier, directeurs.

Pour toute la chronique locale: J. Resaux.

FAITS DIVERS

On nous raconte une histoire assez curieuse qui s'est passée dans un de nos départements les plus éloignés. Le préfet avait envoyé à tous les maires placés sous ses ordres une circulaire en annonçant la venue d'un député candidat ministériel aux prochaines élections. Un de ces maires administrerait une commune éloignée, perdue dans la montagne, sans monuments, sans histoire, sans commerce, presque sans ressources, et que jamais voyageur, officiel ou autre, n'avait visité. Le maire était un paysan comme ses concitoyens, et il ne se distinguait d'eux, comme souvent il arrive, ni par une intelligence, ni par une instruction supérieures. Le voilà fort embarrassé.

Après la lecture du préfet, son imagination lui représentait un candidat officiel comme un être à part et majestueux, et il savait que cette espèce de candidat, ne se montrait jamais aux populations en simple redingote noire. Il méritait une réception exceptionnelle, depuis le matin, quand son fils vint tout à coup l'annoncer qu'une voiture contenait un homme en costume étroit arrêté sur la place. Le maire ceignit son écharpe à la hâte, il envoya quérir ses adjoints et il accourut. Arrivé devant l'église, le maire aperçut le carrosse annoncé et en même temps,

malgré sa gentillesse et son aménité, aucune administration n'a voulu se charger d'un pareil voyageur sans prendre ces mesures de précaution, qui paraissent l'avoir cruellement vexé. Un wagon contenant dix prisonniers arabes, escortés par des gendarmes, a traversé la gare de Toulon, se dirigeant sur l'île Sainte-Marguerite, où l'on entasse toujours les hommes dangereux qui cherchent à porter le trouble dans les tribus; ceux-ci étaient dit-on des chefs dissidents compromis dans la dernière levée de bouillottes des tribus nomades.

Les beaux jours sont enfin arrivés, le printemps se fait sentir avec son accompagnement obligé de suicides, de morts subites et d'un peu de variole. Outre le suicide, toujours inconnu de Balagnier, on a trouvé un homme pendu à un figuier, un autre foudroyé par une attaque d'épilepsie, enfin un ancien trésorier des invalides s'est brûlé la cervelle dans un accès de spleen.

On attribue cela à la saison; il faut en prendre son parti et tâcher de ne pas faire de même. On s'est beaucoup entretenu des descentes opérées par la police dans certains établissements du quartier Latin, signalés comme étant de véritables tripots où de jeunes étudiants et des individus appartenant à toutes les classes de la société se livraient à des jeux prohibés.

Voici les renseignements que la Gazette des Tribunaux s'est procuré sur cette affaire. C'est dans la soirée du 11 que les opérations ont eu lieu simultanément dans trois estaminets situés: l'un rue Monsieur-le-Prince, un autre rue de Médecis, le troisième rue de Vaugirard; elles avaient été confiées à trois commissaires de police, MM. Borillon, du quartier Saint-Germain-Auxerrois; Demarquet, des Délégations judiciaires; et Barlet, du quartier de la Sorbonne.

Ces magistrats, munis de mandats de perquisitions et accompagnés d'agents des services spéciaux de la police municipale, pénétrèrent vers onze heures du soir dans ces trois établissements dont on avait eu la précaution de faire observer avec soin les issues. Dans le café de la rue Monsieur-le-Prince, il n'y avait pas moins de quatre-vingt-onze joueurs formant des groupes nombreux autour des tables de baccarat.

Lorsque le cri: la police! fut poussé par l'un de ceux qui aperçurent les premiers les agents, un désordre, une panique indescriptibles se produisirent au sein de toute cette assemblée. C'était à qui trouverait un trou où se cacher, on portait sur les tables, basculant et renversant tout; une quantité énorme de verres, de chopes, etc., ont été brisés dans la mêlée. Un certain nombre de joueurs, sautant par une fenêtre, se réfugièrent aux différents étages de la maison. Quelques-uns suppliaient le concierge, en lui offrant de l'or, d'ouvrir sa porte; mais en supposant même que cet homme y eût consenti, la fuite était impossible. C'est dans une crise que le commissaire de police a dû s'installer pour faire son procès-verbal et prendre les noms des assistants.

Rue de Vaugirard, dans une salle moins vaste que la précédente, soixante-dix personnes se pressaient autour des tables; elles étaient si serrées qu'elles avaient peine à se mouvoir. La panique a été la même; les joueurs ont même cherché à repousser les agents; mais ces derniers ont fini par se rendre tout à fait maîtres des issues. Tous les assistants ont dû donner leur nom, et il a été constaté de la façon la plus formelle que l'établissement était assiduellement fréquenté par des individus bien connus comme volant au jeu. Là encore le baccarat était en vigueur.

Rue de Médecis, on jouait dans deux petites salles. Un incident assez curieux s'y est produit: la police venait de pénétrer dans le café de la rue de Vaugirard qui est voisin, et l'on entendait parfaitement le bruit des vitres et des verres cassés dans cet établissement. Les joueurs de la rue de Médecis se mirent aux fenêtres et ils s'applaudissaient de ne pas être inquiétés comme leurs voisins, lorsque, retournant à leurs places, ils se trouvèrent en présence des agents. Stupéfaits, éperdus, ils voulaient aussi s'enfuir et se précipitèrent dans l'escalier, mais prévenus que les issues étaient gardées, ils se résignèrent. La partie ne faisait que commencer, et les vingt-quatre personnes présentes, dans un interrogatoire sommaire, déclarèrent que le baccarat et le lansquenet étaient les jeux habituels.

Des yeux des 183 individus ainsi surpris en flagrant délit, il résulte que les propriétaires des trois établissements ci-dessus désignés favorisaient le jeu; que les sommes engagées étaient souvent considérables. Certains étudiants ont perdu en quelques jours jusqu'à 3 et 4,000 francs. On se ferait difficilement une idée de l'étrange assemblage qui composait la société habituelle de ces tripots. En dehors d'un grand nombre de jeunes étudiants en droit, en médecine, en pharmacie, d'employés de commerce, de négociants, d'artistes, on a trouvé quelques hommes de lettres, des acteurs, des ouvriers mécontents, garçons bouchers, garçons de marchands de vin, garçons de café sans place, des valets de chambre et autres domestiques, quelques jeunes femmes de mœurs plus que légères, et enfin, à côté des gens de profession, plusieurs de ces hommes descendus au dernier degré de l'abjection et que la société repousse.

COURS DE LA BOURSE. Du 17 avril 1869. Cours de ce jour. 3 0/0... 71.20. Cours précédent. 3 0/0... 71.20. 4 0/0... 102.00. 4 0/0... 101.75.

FOIRE DE ROUBAIX. GRAND CIRQUE. Sous la direction de M. FRANCISCO aîné. tous les soirs. GRANDE REPRESENTATION. Jeudi à 8 heures, représentation enfantine. GRANDE PLACE (derrière la Ménagerie).

Théâtre et Cirque. QUADRUMANE BRÉSILIEN. 74 ARTISTES A QUATRE PATTES. Sous la direction de M. J. FULGONI, de Milan.

GRANDE PLACE. Direction de Mme CHEVRIER et de M. FAIMALI. Grande Ménagerie. MILANAISE. 10 Lions dressés. Tigre royal du Bengale, 22 animaux de différentes espèces, tels que Pantheres, Léopards, Jaguars, etc., etc.

Musée Julius Talrich. Statuaire Modèleur en cire de l'Académie de Paris, médaillé aux expositions universelles de Londres et de Paris, membre de plusieurs sociétés artistiques et scientifiques de France et d'Angleterre. Les Dames et Demoiselles sont admises dans cette incomparable galerie.

ANNONCES. Etudes de M^{rs} TACQUET et COT TIGNY, Notaires à Roubaix. ROUBAIX. LIEU DIT LA BASSE-MAZURE. A VENDRE deux MAISONS. Et 15 ares 51 centiares DE FONDS & JARDIN. MISE-A-PRIX PROPOSÉE. 9,000 FR.

L'an 1869, le Mardi 27 avril à 3 heures de relevée, M^{rs} TACQUET et M^{rs} COTTIGNY procéderont en l'étude de M^{rs} TACQUET, sise à Roubaix, rue Pauvrée, 32, même sur une seule enchère, à l'adjudication définitive audit bien. 8,718.

Etude de M^{rs} TACQUET, rue Pauvrée, 32, Roubaix. n demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré. Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix. S'adresser à M^{rs} TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

A VENDRE. 100 fr. l'hectare. UNE PROPRIÉTÉ de 242 hectares environ. TROIS FERMES ensemble ou séparément. PÊCHE & CHASSE à 2 heures et demie de Paris. S'adresser, avant midi, à M^{rs} PASCAL, notaire, rue Grenier-Saint-Lazare, N^o 5, à Paris. 8,795.

ROUBAIX, rue de la Paix, 25. VENTE par suite de la faillite Frémont, de tout un beau Mobilier de Maison et de Magasin.

Belle Voiture de marchand-déballeur. Vins, Lits et Literie. une grande quantité d'étoffes telles que: coton écri, madapolam, colonnade, flanelle, drap, mérinos, etc., belles couvertures en laine blanche.

Le mardi 27 avril 1869, 9 heures du matin et 2 heures de relevée, M^{rs} Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente à la requête de M. Léon DETREZ, syndic de la dite faillite. 8745

A vendre ou à louer. Un vaste Atelier d'une contenance de 10 ares environ, avec maison d'habitation. S'adresser rue du Moulin, 25, à Roubaix. 8,734.

Appareil pour composition d'échantillons. Cet appareil offre un grand avantage pour les fabricants, comme pour les dessinateurs. On voit d'avance les effets que feront les positions ou couleurs dans la marchandise; donc, il y a économie de temps, de matières et de beaucoup de peines.

S'adresser pour les renseignements chez Ch. Sempell, rue de l'Alma, 28. 8746

A Louer un tissage mécanique en activité. composé de: 22 métiers double largeur 95 simple avec Jacquards, mécaniques d'armure, atelier de mécanicien, rechanges de toute nature; — Ourdisage, machines à dresser, à réunir, etc. S'adresser à M. Henri Mathon, Roubaix. 8693

A vendre de suite à des conditions très avantageuses, en deux lots ou par machines séparées, un Matériel complet de Peignage de laines fines en parfait état d'entretien, composé de: 5 Colandres pour dégraissage, 12 Cardes grand modèle avec machine à bobiner derrière, garnies de leurs rubans. 4 Étirages double effet à 4 bobines, 2 Lisseuses Kocklin, 4 Métiers à bobiner, 16 Peigneuses Schlumberger, 4 Réunisseuses id. petit mobilier de service, transmissions, poulies, etc. 1 Machine à vapeur de 16 chevaux à détente variable. 900,000 aiguilles pour peigneuses. 534 mètres rubans de cardes neufs.

S'adresser pour voir et traiter: chez M. Frédéric DAVIN, 25, rue Albouy, à Paris, le matin de 8 à 9 heures, et de midi à 1 heure. 8733

Maison à louer. Belle maison nouvellement restaurée à louer présentement, rue Saint-Jean, 10, à usage d'employé ou de rentier. (Loyer modéré). S'adresser Grande-Rue, 16. 8576

Maisons de rentiers ou d'employés. Jolies maisons de rentiers fraîchement décorées à louer présentement, rue du Havre, entre les rues du Moulin et de la Promenade. — Prix modérés. S'adresser, pour les visiter, rue de Lille, 17. 8656

TERRAIN à VENDRE. A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir. S'adresser à M^{rs} Duchange, notaire, rue Neuve. 8414

A vendre. une petite Carriole et un Canon en très bon état. S'adresser, Grande-Rue, 25.

A Louer ensemble ou séparément et avec fermetoir, chauffage et éclairage: 1^o Un peignage composé de quatre peigneuses rondes et deux peigneuses anglaïses; les préparations sont complètes et en bon état; une salle disposée pour le triage des laines et de toutes machines seraient mis à la disposition du preneur. 8589

2^o Une littérature de laines, composée comme suit: deux assortiments de machines de préparations, quatre mille brochures en métiers renvideurs et deux mille brochures en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. 8563

S'adresser rue du Grand-Chemin, 108.